



AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2021

Lors de l'assemblée spéciale du 14 décembre 2020, le conseil a adopté le budget pour l'exercice financier 2021 dont voici un aperçu.

Administration générale:	272 982 \$
Sécurité publique:	163 055 \$
Transport et voirie:	210 931 \$
Hygiène du milieu:	129 781 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	50 247 \$
Loisirs et culture:	32 650 \$
Frais de financement:	200 \$
Projets et acquisitions:	94 321 \$
Total des dépenses	954 167 \$

Les membres du conseil ont abaissé les taux de taxation pour l'année 2021 afin de soulager le fardeau fiscal des citoyens.

Le taux de taxation est passé de .0063\$ à .0060\$

Le taux de taxation agricole est passé de .0043\$ à .0040\$

Le taux d'intérêt sera de: 8%

La taxe pour les ordures est passée de 82.60\$ à 60.78\$ par unité

Le taux pour le recyclage est passé de 143.60\$ à 126.49\$ par unité

La taxe pour les matières organiques est passée de 168.10\$ à 141.94\$ par unité

La taxe pour les loisirs est passée de 86.90\$ à 35.54\$

Les taxes seront payables en 4 versements:

1er versement: 31 mars 2021

2è versement: 31 mai 2021

3è versement: 31 juillet 2021

4ème versement: 30 septembre 2021

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 18 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement

Lucie Riendeau
Directrice générale